



Agora des  
Directeurs Financiers

## Un OUTIL PROFESSIONNEL, MODERNE, SOUPLE, RAPIDE, PEU ONEREUX, PACIFICATEUR ET PERFORMANT AU SERVICE DES ENTREPRISES

Présentation du 18 septembre 2018

Pourquoi deux acteurs compétents ont-ils besoin d'un tiers??!

*Un aperçu de la médiation en 6 images...*

Stephen Bensimon philosophe Directeur de l'IFOMENE  
Institut de Formation à la Médiation et à la Négociation  
ICP Institut Catholique de Paris  
Professeur associé Sciences Po Paris Executive Education  
Médiateur Association des Médiateurs Européens AME  
Expert apm Médiation Consultant Parler et convaincre

Co Auteur de:

Art et techniques de la **plaidoirie** Pratique professionnelle LexisNexis

Art et techniques de la **négociation** Pratique professionnelle LexisNexis

Art et techniques de la **médiation** Pratique professionnelle LexisNexis

# L'ESSOR « RAPIDE » DE LA MEDIATION DANS LE MONDE

## Quelques devinettes?

### Un petit lexique de base

la Directive européenne sur la médiation civile et commerciale ...

[ aujourd'hui mise en œuvre dans les 28 (27?) Etats de l'Union ]

- Art 3 a) « médiation »: **un processus structuré** dans lequel deux ou plusieurs parties à un litige **tentent par elles-mêmes, volontairement**, de parvenir à un accord sur la résolution de leur litige avec l'aide d'un médiateur.
- **Ce processus peut être engagé par les parties**, suggéré ou ordonné par une juridiction...
- Art 3 b) « médiateur »: tout **tiers** sollicité pour mener une médiation avec **efficacité, impartialité, compétence (et confidentialité** –Art 7) »
- Art 6) « La médiation peut apporter une solution extra judiciaire économique et rapide aux litiges en matière civile et commerciale **au moyen de processus adaptés aux besoins des parties.**
- Les accords issus de la médiation sont susceptibles d'être respectés volontairement et de **préserver une relation amiable et durable entre les parties.**

# ADR/MARD : attention aux confusions

« *Le plus beau métier du monde, c'est de réunir les hommes* » Jean Monnet  
.....mode alternatif? **Non**, complémentaire? **Oui**  
....amiable? **Oui** ( mais ni aimable ni amical !)

## 1 .Intervention d'une compétence supérieure et extérieure

**JUGE** pouvoir

**ARBITRE** pouvoir

**EXPERT** savoir

**CONCILIATEUR**

influence

## 2. Les parties elles-mêmes sont maîtresses de leur accord

Acteurs Décideurs : les parties= vous!

....avec l'aide de vos proches et/ou conseils:

Avocats, Notaires, Experts, Comptables

...bref tous conseils & sachants

**MEDIATEUR**: un tiers confidentiel, neutre. Il ne peut proposer ni imposer de solution: il aide au dialogue.

**TRANSACTION**

+ droit collaboratif !

+ procédure participative !

**NEGOCIATION**

directe

# LA MEDIATION ? DES MEDIATIONS !

Conflits ? Parfois. Difficultés relationnelles: toujours!

LA MEDIATION DE PROJET

LA MEDIATION DE PREVENTION

LA MEDIATION DE CHANTIER

LA MEDIATION DE CHANGEMENT

LA MEDIATION DE CONFLIT EXTERNE

LA MEDIATION DE CONFLIT INTERNE

LA MEDIATION DE CRISE

!! Libre disposition des droits + difficultés relationnelles:

1) c'est l'affaire des gens ( et de leurs conseils ),

2) c'est votre affaire, une affaire comme une autre.

**Un processus ni juridique ni technique**

(mais conforme au droit!)

**Une solution mutuellement acceptable !**

*... et quatre points cardinaux d'éthique et de méthode :*

*Liberté*

*consensus*

*Secret*

*confidentialité*



*0% de pouvoir!*

*& 100% d'autorité*

*Indépendance*

*Neutralité-impartialité*

*100% d'exécution*

# L'esprit de la médiation: une voie privilégiée pour concilier humanité et efficacité

Le philosophe Sören Kierkegaard:

*« Si je veux réussir  
à accompagner un être  
vers un but précis,  
je dois le chercher là où il est,  
et commencer là, justement là.*

*Celui qui ne sait faire cela,  
se trompe lui-même  
quand il pense pouvoir aider les autres.*

*Pour aider un être,  
je dois (...) d'abord comprendre  
ce qu'il comprend. »*

**Humanité Esprit de responsabilité**

**Economiser temps, énergie, haines!**

**Raisnable plus que rationnel**

**Psychologique autant que logique**

**Avenir plutôt que passé et passif**

**Non la/ma vérité, mais une solution**

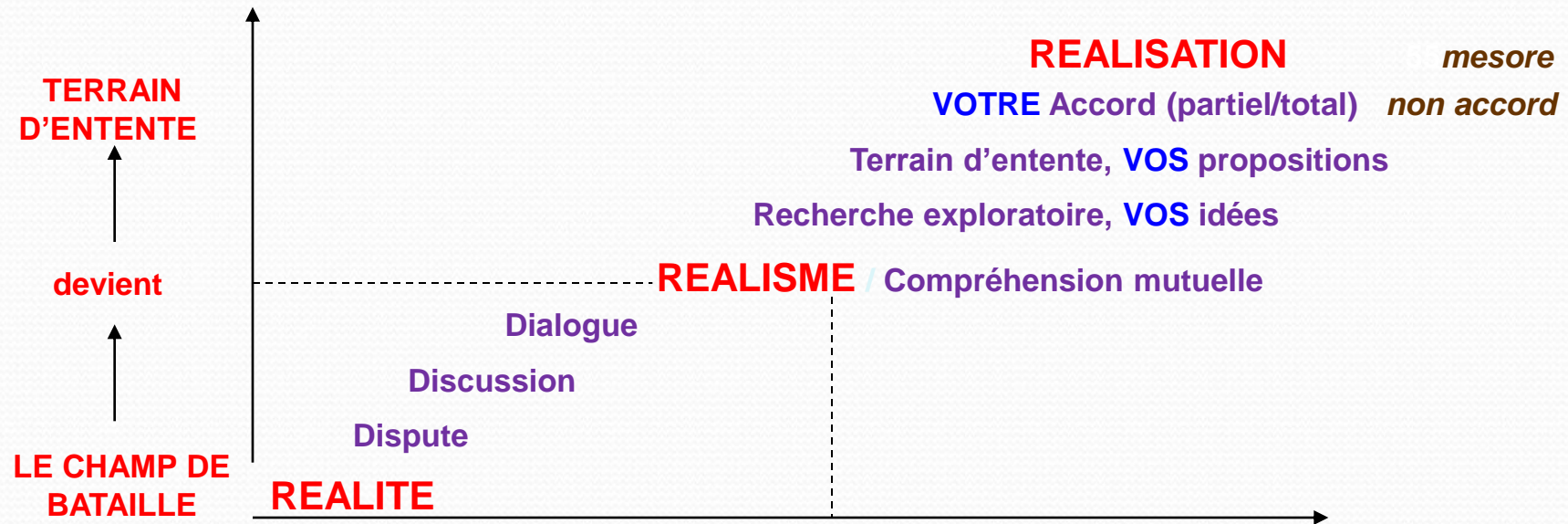
**Une solution non juridique mais  
conforme au droit  
et exécutable!**

# UN CONFLIT C'EST TOUJOURS UNE GUERRE...

Certes, mais entre collègues et partenaires d'hier  
et (le plus souvent) de demain !

4 étapes: D/D A/D D/A et enfin A/A ... et bien des méandres !

- Le médiateur accueille le conflit, et en conduit l'évolution positive en favorisant pragmatisme, confrontation franche, dialogue constructif:



1, 2, 3, + x... séances de médiation (en une semaine à trois mois)  
J'ai besoin de mon ennemi pour avoir la paix ... avec lui... (et avec moi-même)

## Prévention des conflits et crises.....

### QUE FAIRE ?

#### LA CLAUSE CONTRACTUELLE DE MEDIATION !

*du type:*

« En cas de difficulté dans l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et **avant toute démarche contentieuse**, les parties conviennent de tenter une médiation confidentielle, d'une durée maximale de trois mois, qui sera confiée à un médiateur diplômé choisi d'un commun accord dans un centre de médiation ( **Fédération Française des Centres de Médiation ou CMAP ou AME ou ANM ou...**) agréé auprès des Cours d'Appel ».